

Le Dossier Électronique de Santé (D.E.S) Critères de Sélection

IMPORTANT - le dossier est un outil de:

- Aide mémoire
- Communication (avec consentement écrit du patient)
- Reflet du travail accompli
- Protection du public : 1er document à être évalué
- Protection du thérapeute

CONTENU (3 Sections: Identification, Anamnèse, Consultations)

NORMES - LÉGALES ET DE SÉCURITÉ

- Les dossiers sont dans un sous-répertoire usage unique
- Protéger et contrôler l'accès au dossier par Mot de passe (ou clé de sécurité)
- Données doivent être cryptées
- Un code d'accès unique à chaque utilisateur;
- Permettre l'identification de tous les utilisateurs et la journalisation des accès: identifier chaque inscription au dossier en plus de la date et l'heure.
- Partage de dossier exige le consentement écrit du patient;
- Logiciel doit garantir l'inaltérabilité des inscriptions: l'utilisateur ne peut, altérer ni effacer les données inscrites, mais peut ajouter une note afin d'amender le dossier (valable pour les 3 sections).
- Les amendements subséquents doivent être « retraçables »: Auteur, Date Heure (Identification, Anamnèse, Consultations)
- (quand les notes ne sont pas saisies immédiatement après la consultation) le logiciel doit permettre d'indiquer l'Heure et la Date de la Consultation ainsi que l'Heure et la Date de la

consignation des notes.

- pouvoir imprimer les données
- (Vous-même ou le fournisseur) devez conserver hors de la clinique une copie sécurisé (cryptée) des dossiers.
- permettre le transfert des données sur une autre plateforme dans un format universel.

Archivage

- Théoriquement parlant les D.E.S. ARCHIVÉS (inactifs) sont conservés dans la BD (même après 5 ans) et peuvent être réactivé à n'importe quel moment.

Conclusion

Donc attention au choix de logiciel car il doit respecter les normes légales et de sécurité.

Ne sont pas considérés comme conforme: Les documents PDF, les documents de traitement de texte, logiciel de prise de note, les logiciels de dossier client

Posez de questions à votre fournisseurs et assurez-vous que votre D.E.S est conforme légalement et répond aux normes de votre association professionnelle.

Un bon logiciel est: sécurisé, facile à utiliser, rapide d'utilisation. N'hésitez pas à m'écrire:

Michel Dufresne D.O.
support@StaminaSys.com

Pour plus amples renseignements:

Ostéopathie Québec

<http://osteopathiequebec.ca/maitriser-les-regles-de-la-tenue-dedossier-une-preuve-de-rigueur-et-de-professionalisme/>

Collège de Médecins du Québec

<http://www.cmq.org/publications-pdf/p-1-2015-02-01-fr-medecintelemedecine-et-tic.pdf?t=1487537936990>

Association Médical Canadienne

https://www.cmpa-acpm.ca/documents/10179/24937/com_electronic_records_handbook-f.pdf